

**Politique commune pour le
traitement des ressources
intégratrices électroniques
accessibles en ligne dans
les bibliothèques
universitaires du Québec**

Élaborée par le Groupe de travail sur le
traitement de la documentation du
Sous-comité des bibliothèques

Adoptée par le
Sous-comité des bibliothèques
le 15 mars 2007



CREPUQ
CONFÉRENCE DES RECTEURS
ET DES PRINCIPAUX
DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule	3
2. Objectifs	4
3. Définitions	4
Ressources électroniques.....	4
Ressources internet	4
Ressources intégratrices.....	4
4. Normes communes	5
5. Modalités d'application	5
5.1 Priorités de traitement	5
5.2 Partage de la tâche.....	5
6. Éléments de traitement.....	6
6.1 Création de notices distinctes.....	6
6.2 Niveau de traitement	6
6.3 Mentions de fonds	6
6.4 Vérification des adresses électroniques	6
6.5 Indexation.....	7
6.6 Classification	7
Annexe.....	8
Tableau des éléments de données – Zones du format marc.....	8
Base de données (Université du Québec à Montréal)	18
Base de données (Université de Sherbrooke)	19
Base de données (École de technologie supérieure)	21
Base de données (Université Concordia)	22

1. PRÉAMBULE

Le 25 septembre 1997, le Sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux du Québec adoptait une **Politique cadre pour le traitement de la documentation dans les bibliothèques universitaires du Québec**. Cette politique, révisée en 2005, identifie les normes et éléments de données constituant le niveau minimal de traitement de la documentation que l'ensemble des établissements participants s'engagent à respecter afin, entre autres, de :

- (...) permettre aux usagers des bibliothèques universitaires du Québec de tirer pleinement avantage des interfaces d'interrogation répondant à la norme Z39.50...
- (...) faciliter l'échange de notices catalographiques entre les établissements participants.
- Favoriser les initiatives de coopération pour le traitement de la documentation parmi les établissements participants contribuant (1) à l'amélioration des services aux usagers des bibliothèques universitaires et (2) à l'augmentation de l'efficacité des services de traitement de la documentation de ces établissements (...)¹

La présente politique s'inscrit dans la démarche de normalisation du traitement de la documentation dans les bibliothèques universitaires du Québec. Elle consiste en une extension de la Politique cadre et ne se substitue pas à elle. Son objet spécifique est le traitement des ressources intégratrices électroniques accessibles en ligne.

La présente politique rend caduque et remplace en partie la **Politique commune pour le traitement des ressources Internet dans les bibliothèques universitaires du Québec**², dont la révision, amorcée au printemps 2003, était largement souhaitée par les catalogueurs spécialisés dans le domaine³. Elle constitue l'un des trois volets consacrés au traitement des ressources électroniques accessibles en ligne⁴.

¹ **Une Politique cadre pour le traitement de la documentation dans les bibliothèques universitaires du Québec** / élaborée par le Sous-groupe de travail sur l'application de la politique cadre du traitement de la documentation du Groupe de travail sur le traitement de la documentation, Sous-comité des bibliothèques. [Montréal] : Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, 21 octobre 1997, rév. 2005.

² **Politique commune pour le traitement des ressources Internet dans les bibliothèques universitaires du Québec** / élaborée par le Groupe de travail sur le traitement de la documentation du Sous-comité des bibliothèques. [Montréal] : Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, 2000.

³ La révision des politiques communes de traitement a fait l'objet d'une des observations générales retenues au terme d'une session de travail organisée par la CREPUQ le 30 novembre 2001 portant sur traitement des ressources électroniques et fut identifiée par le Groupe de travail sur le traitement de la documentation comme l'une des actions prioritaires devant être entreprises.

⁴ Elle accompagne la **Politique commune pour le traitement des périodiques électroniques accessibles en ligne dans les bibliothèques universitaires du Québec** et la **Politique commune pour le traitement des monographies électroniques accessibles en ligne dans les bibliothèques universitaires du Québec**.

2. OBJECTIFS

La présente politique a pour objectifs de :

- Regrouper dans un document distinct certains éléments déjà présents dans la politique cadre de même que des éléments additionnels propres au traitement des ressources intégratrices électroniques accessibles en ligne.
- Définir les modalités d'application propres au traitement des ressources intégratrices électroniques accessibles en ligne.
- Identifier les exigences minimales des éléments de données propres aux ressources intégratrices électroniques accessibles en ligne.
- Offrir, dans un document annexe, la liste des éléments de données, leur description et leur contenu, de même que des exemples types de notices bibliographiques de ressources intégratrices électroniques accessibles en ligne.

3. DÉFINITIONS

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Les ressources électroniques sont des documents encodés pour traitement par ordinateur. Les documents résident sur des supports accessibles soit directement, soit à distance. Certaines ressources électroniques peuvent requérir l'usage de périphériques rattachés à l'ordinateur (par exemple, un lecteur CD-ROM). Cette définition ne comprend pas les ressources électroniques qui n'impliquent pas l'usage d'un ordinateur (par exemple, un disque audionumérique ou un vidéodisque...).

RESSOURCES INTERNET

Les ressources Internet comprennent tous les éléments d'intérêt, toutes les possibilités technologiques et tous les moyens informatiques accessibles et offerts par Internet (sites Web, ressources accessibles par les protocoles FTP et Telnet, groupes et listes de discussion, babillards électroniques, bavardoirs (*chatroom*)). À l'intérieur des sites Web, on peut distinguer différents types de ressources telles des pages Web, des monographies et des périodiques électroniques, des thèses électroniques, des catalogues de bibliothèques (OPAC⁵) ainsi que des bases de données.

RESSOURCES INTÉGRATRICES

Les ressources intégratrices sont des ressources bibliographiques auxquelles du contenu est ajouté ou dont le contenu est modifié par des mises à jour qui ne demeurent pas distinctes et qui s'intègrent entièrement dans la ressource. Les ressources intégratrices peuvent être une publication complète ou elles peuvent être continues. Des exemples de ressources intégratrices comprennent des publications à

⁵ Online Public Access Catalog.

feuilles mobiles qui reçoivent des mises à jour et des sites Web maintenus à jour, de même que des bases de données maintenues à jour, des encyclopédies en ligne, des blogues, etc.

4. NORMES COMMUNES

Les normes communes relatives aux formats de communication, aux normes bibliographiques, aux notices dérivées et à la normalisation des accès sont celles déjà définies dans la **Politique cadre pour le traitement de la documentation dans les bibliothèques universitaires du Québec**. Les notices bibliographiques doivent donc décrire les documents pour les éléments de données retenus conformément aux prescriptions des **Règles de catalogage anglo-américaines**, deuxième édition, révision de 1998 (et mises à jour), et doivent être appliquées conformément aux interprétations qu'en fait la Library of Congress dans les **Library of Congress Rule Interpretations**, de même que dans le **CONSER Cataloging Manual, Module 35 : Integrating resources : a cataloging manual**.

5. MODALITÉS D'APPLICATION

5.1 PRIORITÉS DE TRAITEMENT

En raison des ressources humaines limitées et de la quantité de documents à traiter, il convient d'établir des priorités pour le traitement des autres titres non compris dans le projet TRAP. À moins de priorités locales différentes, il est recommandé de traiter prioritairement :

1. Les ressources achetées dont l'accès est payé par l'établissement (seul ou en consortium).
2. Les ressources d'organismes gouvernementaux et internationaux.
3. Les ressources accessibles gratuitement et correspondant à des versions papier déjà disponibles en bibliothèque (par exemple : nouvelles éditions gratuites d'une ressource intégratrice existant en version papier).
4. Les ressources offertes gratuitement qui possèdent une valeur scientifique, qui offrent une garantie minimale de stabilité et de durabilité et qui sont sélectionnées par un professionnel chargé du développement des collections.

5.2 PARTAGE DE LA TÂCHE

Le partage de la tâche du traitement des ressources intégratrices électroniques accessibles à distance par les différents établissements porte immédiatement sur les titres acquis en consortium. On se référera aux modalités définies dans le

Programme de partage de la responsabilité du traitement de la documentation électronique (Projet TRAP)⁶ pour leur application.

6. ÉLÉMENTS DE TRAITEMENT

6.1 CRÉATION DE NOTICES DISTINCTES

Il est recommandé de créer une notice distincte pour la version électronique d'une ressource (dans le cas, par exemple, d'un document publié également avec mises à jour sur feuilles mobiles) afin de faciliter son utilisation dans les catalogues respectifs des différents établissements. La création de notices distinctes est requise dans le cas où le traitement de ressources intégratrices électroniques fait l'objet d'un partage entre des établissements.⁷

6.2 NIVEAU DE TRAITEMENT

Dans le cadre du projet TRAP, le traitement doit être complet, équivalent et conforme aux politiques et annexes communes adoptées par le Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ.

Pour le traitement des autres titres n'étant pas visés dans le projet TRAP, afin que les bibliothèques universitaires membres de la CREPUQ puissent optimiser leurs opérations de traitement documentaire, partager et dériver leurs notices bibliographiques, il est recommandé que le traitement soit complet et équivalent, qu'il s'agisse d'une ressource achetée ou d'une ressource obtenue gratuitement, et conforme aux politiques et annexes communes adoptées par le Sous-comité des bibliothèques.

6.3 MENTIONS DE FONDS

Il est recommandé d'utiliser le format MARC pour les mentions de fonds.

6.4 VÉRIFICATION DES ADRESSES ÉLECTRONIQUES

Il faut s'assurer constamment de l'exactitude des adresses électroniques. La mise en fonction d'une vérification automatique à l'aide de logiciels appropriés est privilégiée.

⁶ **Programme de partage de la responsabilité du traitement de la documentation électronique (Projet TRAP) : ententes et modalités du partage de la responsabilité du traitement et du suivi des mises à jour des collections électroniques acquises en commun** / développées par le Groupe de travail sur le traitement de la documentation du Sous-comité des bibliothèques. [Montréal] : Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, 14 novembre 2002.

⁷ Les avantages à l'utilisation de notices distinctes ont été notamment traités dans la **Politique commune pour le traitement des périodiques électroniques accessibles en ligne dans les bibliothèques universitaires du Québec...**

6.5 INDEXATION

Il est recommandé que les ressources intégratrices électroniques soient indexées selon les mêmes pratiques que celles employées à l'égard des ressources intégratrices publiées sur d'autres supports, quel que soit le système d'indexation choisi par l'établissement.

6.6 CLASSIFICATION

Parce que l'indice de classification désigne le sujet principal d'un ouvrage, permet le regroupement par collections ou la création de listes de nouveautés par discipline, il est utile d'attribuer un indice aux ressources intégratrices électroniques. Bien que son attribution ne soit pas requise, il est toutefois recommandé de ne pas enlever un indice de classification qui se trouve dans un dossier bibliographique dérivé.

ANNEXE

TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES

ZONES DU FORMAT MARC

Le tableau suivant précise les principaux éléments propres au catalogage d'une ressource intégratrice électronique accessible en ligne. Les codes et étiquettes MARC figurant en caractères gras sont **obligatoires**. Les autres codes, étiquettes et formulations d'exemples sont mentionnés à titre indicatif pour favoriser l'uniformité entre les établissements qui les utilisent.

Les ressources intégratrices électroniques accessibles en ligne ont la particularité d'être modifiées par des mises à jour, et celles-ci ne demeurent pas distinctes du document (par exemple, bases de données ou sites Web). Il est donc important de conserver des notes sur ces changements pour ce type de document, notamment au niveau de la source du titre propre et de la date du visionnement de la ressource en ligne.

Étiquettes MARC	Commentaires
Guide 06	Type de notice : <i>a</i> (matériel textuel) lorsque l'aspect primaire de la ressource est identifié comme étant textuel, incluant des textes en ligne (même s'il y a présence d'engin de recherche ou hyperliens), services d'agrégateur, portail avec des liens textes, catalogue en ligne, données numériques sous forme de tableau qui ne peuvent être manipulées par ordinateur. Coder <i>m</i> (fichier d'ordinateur) si on est en présence d'un logiciel (incluant par exemple programme ou jeu), de données numériques qui peuvent être manipulées par ordinateur, d'un document multimédia orienté ordinateur ou d'un système ou service en ligne.
Guide 07	Niveau bibliographique : <i>i</i> (ressource intégratrice) ⁸
Guide 17	Niveau d'enregistrement : <i>selon le cas (généralement un « blanc »)</i>
Guide 18	Forme de catalogage descriptif : <i>a</i> (RCAA2)

⁸ Prendre note que jusqu'à avis contraire, OCLC ne peut utiliser ce code. En attendant, certaines bibliothèques pour des raisons de téléchargement utiliseront le code *a* pour les monographies et un 006 pour couvrir l'aspect ressource intégratrice.

Étiquettes MARC	Commentaires
006 Caractéristiques matérielles additionnelles	Décrit la partie « fichier d'ordinateur » de la ressource si approprié (par exemple site Web, base de données). 00 : genre de matériel : <i>m</i> (fichier d'ordinateur) 01-04 : non-défini : <i>[blanc]</i> 05 : public cible : <i>selon le cas</i> 06-08 : non-défini : <i>[blanc]</i> 09 : genre de fichier d'ordinateur : <i>selon le cas</i> <i>d</i> document <i>e</i> données bibliographiques <i>j</i> système ou service en direct etc. 10 : non-défini : <i>[blanc]</i> 11 : publication officielle : <i>selon le cas</i> 12-17 : non-défini : <i>[blanc]</i> D'autres zones 006 peuvent être utilisées pour décrire les caractéristiques matérielles des documents d'accompagnement.
007 Description matérielle	Décrit physiquement la ressource cataloguée. 00 : catégorie de document : <i>c</i> (ressource électronique) 01 : indication spécifique du genre de document : <i>r</i> (accès à distance) 02 : non-défini : <i>[blanc]</i> 03 : couleur : <i>selon le cas</i> 04 : dimensions : <i>n</i> (sans objet) 05 : son : <i>u</i> (inconnu)

Étiquettes MARC	Commentaires
008 Éléments de données de longueur fixe	Les codes 18-34 décrivent la partie « ressources continues » de la ressource intégratrice cataloguée. 06 : type de date : <i>c, d ou u</i> 07-10 : première date : <i>inscrire la date mentionnée en 260 \$c</i> 11-14 : deuxième date : <i>selon le cas</i> 15-17 : lieu de publication : <i>selon le cas</i> 18 : périodicité : <i>selon le cas</i> (utiliser le code <i>k</i> pour une mise à jour avec une fréquence plus que quotidienne) 19 : régularité : <i>selon le cas</i> (suivant l'information en 310) 21 : type de ressource continue : <i>selon le cas</i> <i>d</i> pour les bases de données maintenues à jour <i>l</i> (L) pour les feuillets mobiles maintenus à jour <i>w</i> pour les sites Web maintenus à jour 22 : support matériel du document original : <i>selon le cas</i> (coder <i>s</i> si le document n'existe que sous forme électronique) 23 : support matériel du document : <i>selon le cas</i> (coder <i>s</i> si la ressource électronique a déjà existé sous forme papier) 28 : publication officielle : <i>selon le cas</i> 29 : publication de conférence : <i>selon le cas</i> 34 : convention de catalogage : 2 (notice intégratrice) 35-37 : langue : <i>selon le cas</i> 39 : source de catalogage : <i>selon le cas</i>
020 ISBN	S'ils existent, on inscrit l'ISBN de la version électronique et celui de la version papier afin que l'utilisateur puisse repérer l'une ou l'autre version. S'il n'y a pas d'ISBN pour la version électronique (chose fréquente), on inscrit celui de la version papier dans le \$z. Le \$z (ISBN annulé/invalidé) est utilisé parce que l'ISBN de la version papier n'est pas celui de la version décrite et qu'aucune autre sous-zone n'est prévue à cet effet par le MARC 21. Il n'est pas nécessaire d'inscrire la mention « (version papier) » ou « (version électronique) » à la suite des ISBN. S'il est impossible de savoir si un ISBN appartient à la version papier ou électronique d'une ressource, on considère ce dernier comme celui de la version électronique. \$a ISBN de la version électronique \$z ISBN de la version papier On suggère de ne pas répéter inutilement la zone de l'ISBN et d'inclure le \$z dans la même zone que le \$a.

Étiquettes MARC	Commentaires
022 ISSN	S'ils existent, on inscrit l'ISSN de la version électronique et également l'ISSN de la version papier (dans ce dernier cas précédé par un \$y) afin que les usagers puissent repérer l'une ou l'autre version. S'il n'y a pas d'ISSN pour le périodique électronique (ce qui arrive assez fréquemment), on inscrit l'ISSN de la version papier, précédé par un \$y. Il n'est pas nécessaire d'inscrire la mention (version papier) ou (version électronique) après les ISSN. On suggère de ne pas répéter inutilement la zone de l'ISSN et d'inclure le \$y dans la même zone que le \$a.
040 Source de catalogage	Les sous-zones \$a, \$b, \$c et \$d selon le cas.
050 (cote LC), 055 (cote/indice de classification attribué au Canada), 082 (cote Dewey ou 09X (cote locale)	L'indice de classification n'est pas obligatoire. Toutefois, il est utile pour la recherche dans le catalogue ou la production de listes. Ne pas enlever une cote ou un indice de classification présent dans une notice dérivée.
1XX Vedette principale	Requis si applicable
240 Titre uniforme	Requis si applicable
245 Titre propre et mention de responsabilité	Selon l'ordre suivant de présentation des sous-zones : \$a : titre propre \$n : numéro ou indication de partie ou section \$p : titre de la partie ou section \$h : indication général du genre de document : <i>[ressource électronique]</i> \$b : reste du titre \$c : mention de responsabilité Selon la règle 12.1B8b des RCAA2, on change la zone du titre et de la mention de responsabilité de façon à refléter la parution courante
246 Variante du titre	Requis si applicable

Étiquettes MARC	Commentaires
247 Ancien titre	Requis si applicable Selon la règle 12.7B4.1b, on indique en note les titres propres (incluant \$a, \$n et \$p) précédents et l'on ajoute un \$f pour l'étendue des dates ou des livraisons des titres précédents si l'information est disponible. Par exemple : Titre avant le changement : 245 00 \$a ProQuest digital dissertations \$h [ressource électronique]. 500 __ \$a Titre de l'écran-titre (visionné le 9 août 2003). Titre après la constatation du changement : <i>245 00 \$a ProQuest dissertations and theses full-text \$h [ressource électronique].</i> <i>247 10 \$a ProQuest digital dissertations \$f <9 août 2003></i> <i>500 __ \$a Titre de l'écran-titre (visionné le 12 juillet 2005).</i>
250 Mention d'édition	Requis si applicable

Étiquettes MARC	Commentaires
260 Adresse bibliographique	\$a : lieu de publication : Requis si facilement disponible \$b : nom de l'éditeur : Requis si facilement disponible \$c : date de publication Ne pas répéter le 260. L'information sur les changements de lieux d'édition ou sur l'éditeur antérieur est placée en note (500). Première/dernière parution de la ressource : transcrire la date dans le 260 \$c. Si nous ne sommes pas en présence de la première/dernière parution, l'on utilise plutôt une note : <i>260 __\$a New York :\$b Harper</i> <i>362 1_\$a Commence en 1999?</i> Si l'on n'a pas d'information sur les dates de parution, ne pas mettre de 260 \$c, ni de 362. Faire attention aux dates de copyright pour les sites Web maintenus à jour. Parfois, elles peuvent signifier que le copyright est détenu de façon continue et la date peut changer à chaque année pour refléter ce fait. Par exemple : © 1999, 2003 Göttingen State and University Library. URL : http://www.historyguide.de <i>(pas de 260 \$c)</i> <i>362 1_ \$a Commence en 1999?</i>
300 Collation	Il est d'usage de ne pas remplir cette zone puisqu'il n'y a pas de document physique. Localement toutefois, on peut appliquer l'option (9.5B3 des RCAA2), par exemple : <i>300 __\$a Site Web</i> <i>300 __\$a 1 texte électronique (v. (feuillets mobiles)) : \$bfichier.html</i>
310 Périodicité courante	Requis si applicable Lorsque déterminée, prendre note de la périodicité ainsi que des changements dans la périodicité. On utilise le terme « mise à jour », par exemple : <i>310 __\$a Mise à jour trimestrielle</i> N'utiliser l'expression « Constamment mise à jour » que pour des mises à jour plus que quotidiennes.

Étiquettes MARC	Commentaires
321 Périodicité antérieure	Si facilement disponible
362 Dates de publication	Voir explication sur le 260 \$c Ex. : 362 1_ \$a Commence dans les années 1990 362 1_ \$a Publication terminée en 2000
4xx Collection	Requis si applicable
5xx Notes	Les notes relatives au contenu (résumés, tables des matières, etc.) sont privilégiées surtout si elles sont indexées et repérables par mots-clés.
500 Note générale	Lorsque la description n'est pas basée sur la première parution, on indique en note la parution consultée : <i>Description d'après la mise à jour du 31 août 2005.</i> Toujours indiquer la source du titre propre et la date de consultation. Exemple : <i>500 __\$a Titre de l'écran-titre (visionné le 2 février 2002).</i>
506 Note sur les limites à la consultation	Le cas échéant, employer la formulation suivante : <i>506 __\$a Accès réservé aux membres des établissements autorisés.</i>
516 Note sur le genre de fichier d'ordinateur ou de données	Inscrire seulement si le langage utilisé est autre que HTML ou si une version dans un autre langage existe. Employer les formulations du type suivant : <i>516 __\$a Disponible en format HTML ou PDF.</i>
538 Note sur les particularités du système	Mettre la note : <i>538 __\$a Mode d'accès : Web.</i>
547 Note explicative du titre antérieur	À utiliser pour les situations complexes, lorsqu'il est difficile d'expliquer les changements de titres successifs uniquement par les 247.
700 Vedette secondaire – nom de personne	Requis si applicable

Étiquettes MARC	Commentaires
710 Vedette secondaire – nom d’organisme	Requis si applicable Appliquer aussi quand la ressource fait partie d’une banque de données réalisée dans le cadre d’un projet et clairement identifiée comme collectivité dans un fichier d’autorité reconnu ou sur les sources d’informations. Exemple : <i>710 2_\$a Knovel (Firme)</i> Si la banque de données n’est pas identifiée comme collectivité, on l’inscrit en zone 830. Il est loisible à un établissement de créer les accès supplémentaires requis afin de regrouper dans un même index toutes ces banques de données
711 Vedette secondaire – nom de conférence	Requis si applicable
730 Vedette secondaire – titre uniforme	Requis si applicable
740 Vedette secondaire – titre analytique	Requis si applicable
76X-78X Zones de liaisons	Ces zones sont applicables au besoin pour créer des relations réciproques impliquant des ressources intégratrices.
830 Vedette secondaire de collection – titre uniforme	Requis si applicable Appliquer aussi quand la ressource fait partie d’une banque de données réalisée dans le cadre d’un projet qu’aucun fichier d’autorité reconnu ou source d’information n’identifie comme collectivité. Exemple : <i>830 _0\$a ENGnetBASE</i> Si la banque de données est identifiée comme collectivité, on l’inscrit en zone 710.

Étiquettes MARC	Commentaires
856 Emplacement et accès électronique	Une ressource peut avoir plus d'une adresse électronique ou mode d'accès, donc faire autant de zones 856 que jugé nécessaire. Indicateur 1 : 4 (la ressource est en format HTML ou PDF) Indicateur 2 : 0 (la notice est celle de la version électronique seulement) \$3 : documents précisés : inscrire la partie de la ressource visée par l'adresse URL \$u : adresse URL : \$z : note destinée au public Pour donner toute information jugée pertinente pour le public.

SITE WEB (UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL)

Guide 01988nai__2200373_a_4500
001 24174345
003 CaQMUQ
005 20060322145345.0
006 m_____d
007 cr_cnu
008 051114c20029999qucuu wss||| | |2fre d
040 _\$aCaQMUQ\$bfre\$cCaQMUQ
245 00\$aLinguistique et didactique des langues\$h[ressource
électronique] :\$bressources disponibles à la bibliothèque et dans Internet
/\$cService des bibliothèques de l'UQAM.
246 1_\$iTitre de la page des Ressources par discipline :\$aLinguistique et langues
246 13\$aLinguistique et la didactique des langues de l'UQAM
260 _\$aMontréal :\$bService des bibliothèques de l'UQAM,\$c[2002]-
500 _\$a »Bibliothèques de l'UQAM, ressources par discipline ».
500 _\$aDescription d'après la mise à jour du 31 aout 2005 ; titre de l'écran titre
(visionné le 14 nov. 2005).
505 0_\$aBases de données et index imprimés – Bibliographies et répertoires – Cotes
principales – Dictionnaires et thésaurus – Encyclopédies – Manuels, guides et
grammaires – Mémoires et thèses – Nouvelles acquisitions – Périodiques.
538 _\$aMode d'accès : Web.
610 27\$aUniversité du Québec à Montréal.\$bService des bibliothèques\$2rasuqam
650 7\$aDidactique \$2rasuqam
650 17\$aEnseignement des langues \$2rasuqam
650 7\$aFonds documentaire \$2rasuqam
650 17\$aLinguistique \$2rasuqam
650 7\$aMéthode d'enseignement \$2rasuqam
650 7\$aRessource Internet \$2rasuqam
655 7\$aBibliographie (Descripteur de forme)\$2rasuqam
655 7\$aGuide (Descripteur de forme)\$2rasuqam
655 7\$aRessource Internet (Descripteur de forme)\$2rasuqam
655 7\$aWebographie (Descripteur de forme)\$2rasuqam
710 2_\$aUniversité du Québec à Montréal. \$bService des bibliothèques.
710 2_\$aUniversité du Québec à Montréal. \$bBibliothèque centrale.
852 _\$aCaQMUQ
856 40\$3Accès direct\$u[http://accesbib.uqam.ca/cgi-
bin/bduqam/transit.pl?&noMan=24174345](http://accesbib.uqam.ca/cgi-bin/bduqam/transit.pl?&noMan=24174345)

BASE DE DONNÉES (UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL)

- Guide** 02568nai__2200433_a_4500
- 001** 12024346
- 003** CaQMUQ
- 005** 20060322145550.0
- 006** m_____d
- 007** cr_cnu
- 008** 990928c19979999oncdr dss 0 a2eng c
- 040** _\$aCaQQLA\$bfre\$cCaQQLA\$dCaQMUQ
- 055** 4\$aHD 4090 A1 C736a
- 245** 00\$aCorporate Retriever\$h[ressource électronique].
- 247** 10\$aCanCorp financials\$f<1997-2004>
- 260** _\$a[Toronto] :\$bMicromedia ProQuest
- 310** _\$aMise à jour quotidienne
- 362** 1_\$aCommence en 1997?
- 500** _\$aTitre de l'écran-titre (visionné le 24 févr. 2005).
- 506** _\$aAccès réservé aux membres des établissements autorisés.
- 520** _\$aCorporate Retriever contient des informations sur la gestion et les finances de plus de 13000 sociétés canadiennes puisées dans leurs documents corporatifs. Ces informations s'appuient sur CanCorp (la base de données des sociétés canadiennes produites par Micromedia) et sur les données du Financial Post DataGroup of Canada. Les sociétés incluses sont : les grandes entreprises publiques incorporées au Canada et transigées à l'une des bourses canadiennes ; les principales filiales privées incorporées selon la loi canadienne sur les sociétés par actions ; les principales sociétés d'État, tant au niveau fédéral, provincial que municipal (spécifiquement les sociétés d'État dont le gouvernement est le principal actionnaire) ; les fonds mutuels incorporés au niveau fédéral ou provincial ; apparaissant dans la liste du "Report on business top 100" ; finalement, toutes les sociétés inscrites à la Bourse de Toronto.
- 538** _\$aMode d'accès: Web.
- 550** _\$aPublié par Canada's Information Resource Centre.
- 650** 7\$aEntreprise canadienne \$2rasuqam
- 650** 7\$aEntreprise cotée en bourse \$2rasuqam
- 650** 7\$aEntreprise publique \$2rasuqam
- 650** 17\$aFinances de l'entreprise \$2rasuqam

- 650 7\$aFonds mutuel \$2rasuqam
- 650 7\$aGestion de l'entreprise \$2rasuqam
- 650 7\$aSociété d'État \$2rasuqam
- 651 7\$aCanada\$2rasuqam
- 655 7\$aBase de données (Descripteur de forme)\$2rasuqam
- 655 7\$aPériodique électronique (Descripteur de forme)\$2rasuqam
- 655 7\$aRessource Internet (Descripteur de forme)\$2rasuqam
- 710 2 \$aFinancial Post DataGroup.
- 710 2 \$aMicromedia ProQuest (Firme)
- 710 2 \$aCanada's Information Resource Centre.
- 852 1\$aCaQMUQ
- 852 1\$aCaQMUQ
- 856 40\$3Disponible par Micromedia ProQuest\$u<http://accesbib.uqam.ca/cgi-bin/bduqam/transit.pl?&noMan=12024346>

BASE DE DONNÉES (UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE)

- Guide 02501nai__2200421_a_4500
- 001 02-0069231
- 003 CaQSHERU
- 005 20030303092850.0
- 006 m_____e
- 007 cr_cnu
- 008 960415c19809999quckr d s b2fre d
- 022 1\$a1206-1913\$y1196-2143
- 040 1\$aCaQSHERU\$bfre\$cCaQSHERU
- 130 0 \$aRepère (Montréal : En ligne)
- 245 10\$aRepère\$h[ressource électronique].
- 260 1\$aMontréal :\$bSDM,\$c1983-
- 310 1\$aConstamment mise à jour
- 362 0 \$a1980-
- 500 1\$aTitre de l'écran-titre (visionné le 17 fév. 2005).
- 506 1\$aAccès réservé aux membres des établissements autorisés

- 520** _\$aREPÈRE est une banque de données produite par les Services documentaires multimédia (SDM) en collaboration avec la Bibliothèque nationale du Québec. Cette banque vise à faciliter l'accès aux articles de périodiques parus depuis 1980 dans quelques 500 périodiques de langue française. Les périodiques indexés couvrent tous les domaines de l'actualité et du savoir: arts et lettres, culture, consommation et vie pratique, criminalité et justice, économie, politique et gouvernement, religion, philosophie, éthique, sciences et techniques, société et sciences sociales, sports et loisirs.
- 530** _\$aParaît aussi en version papier
- 538** _\$aMode d'accès : Web
- 650** _6\$aPériodiques français \$vIndex\$vBases de données
- 650** _6\$aPériodiques canadiens-français \$vIndex\$vBases de données
- 653** 1_\$aCommunication\$aGéomatique
- 653** 2_\$aMusique\$aSciences santé\$aGéographie\$aHistoire\$aLinguistique
\$aLittérature\$aOrientation professionnelle\$aThéologie\$aSociologie\$aÉducation
physique et sportive\$aPolitique\$aPsychologie\$aPhilosophie\$aGérontologie
\$aÉducation\$aAdministration\$aÉconomie\$aÉtudes coopératives\$aSciences
pures\$aBiologie\$aChimie\$aEnvironnement\$aMathématiques\$aInformatique
\$aPhysique\$aGénie chimique\$aGénie civil\$aGénie mécanique\$aGénie électrique
- 710** 2_\$aBibliothèque nationale du Québec
- 710** 2_\$aServices documentaires Multimedia
- 856** 40\$3Disponible dans Internet
\$u<http://www.usherbrooke.ca/biblio/vers.php/repereweb>
\$z(Accès réservé UdeS)
- 856** 41\$3Fiche technique
\$u<http://www.usherbrooke.ca/biblio/banque/suj/humaines/repere.htm>
- 349** _\$aindex
- 349** _\$aInternet - banque de données
- 900** _\$add
- 901** _\$aRECU-PAYE
- 902** _\$a1980-
- 850** _\$aCaQSHERU
- 926** _\$aRES-ELEC\$bBD-RES\$cEn ligne\$dBD-RES\$f1

BASE DE DONNÉES (ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE)

- Guide** 01770nai__2200493_a_4500
- 001** 18334444
- 003** CaQMUQUET
- 005** 20060315164617.0
- 006** m_____d_f
- 007** cr cn
- 008** 000918c19209999oncmr d s f0 b2fre d
- 035** _\$a(OCOLC)39755117
- 040** _\$aWAU\$bfre\$dCaQQLA\$dCaQMUQUET
- 041** 0_\$afre\$aeng
- 043** _\$an-cn---
- 050** _\$aHF 3224 A1 S898
- 090** _\$aHF3224\$bB37
- 245** 03\$aLa base de données sur les brevets canadiens\$h[ressource électronique].
- 246** 13\$aBase de données sur les brevets canadiens de l'OPIIC
- 246** 23\$aBase de données sur les brevets canadiens de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada
- 246** 15\$aCanadian patents database
- 260** _\$aHull :\$bIndustrie Canada, Office de la propriété intellectuelle du Canada,\$c1997-
- 300** _\$aSite Web.
- 310** _\$aMise à jour régulièrement
- 500** _\$aTitre de l'écran-titre (visionné le 15 mars 2006).
- 500** _\$aCouvre la période: 1920 à aujourd'hui.
- 500** _\$aPublié également en anglais.
- 500** _\$aIn Strategis.
- 520** _\$aReproduction des 1 500 000 brevets canadiens déposés au cours des 75 dernières années.
- 538** _\$aMode d'accès: Web.
- 546** _\$aTexte français et anglais.
- 650** 6\$aBrevets d'invention \$zCanada\$xBases de données

- 653 _\$aBIBVIR
- 653 _\$aBREVET
- 653 _\$aCANADA
- 653 _\$aCANADIEN
- 653 _\$aINNOVATION
- 653 _\$aINVENTION
- 653 _\$aRECHERCHE
- 653 _\$aTECHNOLOGIE
- 710 2_\$aOffice de la propriété intellectuelle du Canada
- 730 0_\$aStrategis.
- 856 40\$3Accès à la recherche\$u<http://Patents1.ic.gc.ca/intro-f.html>
- 856 42\$3Description de la banque\$u<http://Patents1.ic.gc.ca/content-f.html>

BASE DE DONNÉES (UNIVERSITÉ CONCORDIA)

- Guide 02216cai__2200421_a_4500
- 001 45224857
- 003 OCoLC
- 005 20040216122635.0
- 006 m_____d
- 007 cr mn |||||
- 008 001025m199u9999mduuu dssb 0 0 a2eng u
- 040 _\$aSNN\$cSNN\$dOCLCQ
- 049 _\$aCDNA
- 050 _\$aPR2885\$b.W6
- 090 _\$aPR 2885 W6
- 245 04\$aThe world Shakespeare bibliography online\$h[electronic resource].
- 246 30\$aWorld Shakespeare bibliography
- 246 11\$iVarious screens have title:\$aWSB online
- 260 _\$a[Baltimore, MD]:\$bPublished by the Johns Hopkins University Press in
association with the Folger Shakespeare Library
- 362 1_\$aBegan in 1990s?
- 500 _\$aEditor: James L. Harner.
- 500 _\$aTitle from home page (viewed on Oct. 5, 2004).

- 515** \$aEach year, coverage will move forward one year and backwards at least three years.
- 520** \$aWhen complete, will provide annotated entries for all important books, articles, book reviews, dissertations, theatrical productions, reviews of productions, audiovisual materials, electronic media, and other scholarly and popular materials related to Shakespeare and published or produced since 1900.
- 538** \$aMode of access: World Wide Web.
- 580** \$aIncludes and expands upon the annual issue of Shakespeare quarterly entitled: World Shakespeare bibliography.
- 600** 10\$a[Shakespeare, William](#) ,\$d1564-1616\$vBibliography.
- 630** 00\$aShakespeare quarterly\$vIndexes.
- 700** 1 \$a[Harner, James L.](#)
- 710** 2 \$a[Folger Shakespeare Library.](#)
- 730** 0 \$aShakespeare quarterly.
- 850** \$aINTERNET ACCESS.
- 856** 40\$a \$u<http://0-www.worldshakesbib.org.mercury.concordia.ca>
\$zConnect to the database